

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE GRENAY

JEUDI 13 AVRIL 2023 A 18H EN MAIRIE (SALLE DES MARIAGES)

Le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Grenay dument convoqué en date du 30 mars, s'est réuni en Conseil d'Administration le Jeudi 13 Avril 2023 en salle des mariages de l'hôtel de ville en présence :

Nombre d'administrateurs en exercice : 17

11 présents : Mr C.CHAMPIRE – Mme C.BUISETTE– Mme N.LEROY– Mme C.WASIKOWSKI - Mme M.DUPOUY - Mme M.LEBLOND –Mr A.LEROY – Mme A.PONCHEL - Mr G.IBBA– Mme D.DUVEAU – Mr JB.DETOEUF -

4 Procurations :

- Madame Patricia SCHIRRU donne procuration à Madame Cathy WASOKOWKI
- Monsieur Vincent TENTELIER donne procuration à Monsieur Gildas IBBA
- Madame Annie LELIEUX donne procuration à Madame Christelle BUISETTE
- Madame A.MARIE VINCENT donne procuration à Madame Nathalie LEROY

2 Absents excusés :

- Messieurs Julien VOULIOT – Mathieu BOUCHEZ

Le quorum est atteint.

Etaient également présents : Mr Christian CAPET - Mme Alicia BELAID – Mme Doris DUGARDIN

Ordre du jour

- Approbation du compte rendu de la dernière réunion du Conseil d'Administration en date du 22 mars 2023 ;
- Projet de Délibération n°05-2023 relatif à l'adoption du compte de gestion 2022 ;
- Projet de Délibération n°06-2023 relatif à l'adoption du compte administratif 2022 ;
- Projet de Délibération n°07-2023 relatif à l'affectation de résultat 2022 ;
- Projet de Délibération n°08-2023 relatif au budget primitif 2023 ;
- Questions diverses.

Ouverture de la séance 18h10

Monsieur le Maire prend la parole, annonce que le quorum est atteint et énonce l'ordre du jour.

Monsieur le Maire informe les membres de la commission de la démission de Monsieur BOUCHEZ Mathieu,

Monsieur CAPET Christian prend la parole afin d'énoncer les différents projets de délibération .

Projet de Délibération n°05-2023 relatif à l'adoption du compte de gestion 2022 :

- Pas de remarque ni de question
- Le compte de gestion est voté à l'unanimité

Projet de Délibération n°06-2023 relatif à l'adoption du compte administratif 2022 :

- Monsieur le Maire quitte la salle, Madame Christelle BUISSETTE prend la parole
 - o Pas de remarque ni de question
 - o Le compte administratif est voté à l'unanimité
 - o Monsieur le Maire rejoint la séance

Projet de Délibération n°07-2023 relatif à l'affectation de résultat 2023 :

- Pas de remarque ni de question
- L'affectation de résultat est votée à l'unanimité

Projet de Délibération n°08-2023 relatif au budget primitif 2023 :

- Pas de remarque ni de question
- Le budget primitif est voté à l'unanimité

Questions diverses :

Monsieur le Maire prend la parole concernant les fresques se situant dans le jardin du CCAS à l'initiative du PRE (Programme de Réussite Educative), celles-ci devront être subir une restauration, le cout sera porté sur le Budget du PRE (Budget CCAS).

Monsieur le Maire demande aux collègues du CCAS si tout se passe bien à l'EPIHSOP (épicerie sociale), une étude sera demandée auprès de la personne en charge de l'Épicerie Sociale, à ce jour le CCAS fait remarquer que le supermarché Match à tendance à livrer des produits à date très courte.

Monsieur le Maire demande une rencontre avec la directrice du supermarché Match.

Madame BELAID Alicia prend la parole pour expliquer le nouveau dispositif mis en place avec le SLISL (Service Local Inclusion Sociale Logement), en partenariat avec la FACE.

En effet, désormais il est possible de saisir la FACE, c'est une association qui intervient auprès de familles ayant des difficultés à honorer leurs factures d'énergie, du fait de difficultés budgétaires/de consommation/ d'un logement dégradé, mal isolé.

Dès que le CCAS sera en possession des flyers, ceux-ci seront distribués dans différents lieux y compris le secours populaire.

L'ordre du jour est épuisé – fin de la séance 18h45

